

Le Conseil Municipal se réunira En séance publique

**LUNDI 1^{er} DECEMBRE 2025 A 18H15
À l'Hôtel de ville – Salle du Conseil Municipal**

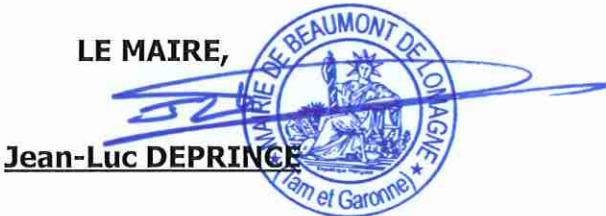
L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2025
- Informations :
 - Décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du conseil municipal (articles L. 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales),
- 1 – Décision modificative n°1 du budget de la commune - Exercice 2025,
- 2 – Crédences éteintes – Budget de la Commune – Exercice 2025,
- 3 – Reprise d'une provision pour risques et charges,
- 4 – Constitution d'une provision pour risques et charges,
- 5 – Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote des budgets 2026 de la commune et de l'assainissement,
- 6 – Convention d'objectifs et de moyens avec l'association Stade Beaumontois pour les années 2026-2027 et 2028,
- 7 – Convention d'objectifs et de moyens avec l'association Football Club Lomagne 82 pour les années 2026-2027 et 2028,
- 8 – Convention d'objectifs et de moyens avec l'association Fermat Science pour les années 2026-2027 et 2028,
- 9 – Convention d'objectifs et de moyens avec l'association Socio Culturelle pour les années 2026-2027 et 2028,
- 10 – Convention de mise à disposition de madame Véronique SAUZEDE à la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise,
- 11 – Création d'un emploi d'agent de voirie polyvalent à temps complet,
- 12 – Actualisation des tarifs du cinéma « Les nouveaux bleus »,
- 13 – Redevance Performance des Systèmes d'Assainissement Collectif pour l'année 2026,
- 14 – Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement,
- 15 – Approbation des statuts du Syndicat Mixte Fermé des Eaux de la Lomagne,
- 16 – Attribution de noms et numéros sur les voies nouvelles et existantes,
- 17 – Suppression de numéros de voirie sur le chemin de la Bourdette,
- 18 – Non restitution de la retenue de garantie suite à la disparition de l'entreprise titulaire du marché du Pôle T.E.C. – SARL MMP (Lot 9 – Plâtrerie faux plafonds)



➤ - Questions orales.

Comptant sur votre présence et dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Affiché le : **LUNDI 24 NOVEMBRE 2025**



MAIRIE - 13 place Gambetta – 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE
05.63.02.32.52 – www.beaumontdelomagne.fr

